

FRADIN & ASSOCIÉS / impl/id

LYON

79 Bis Cours Vitton - CS40344
69455 Lyon cedex 06

+33 (0)4 78 42 66 33

Constat : +33 (0)4 78 92 61 21

Constat urgent : +33 (0)6 11 63 49 46

lyon@fradin-huissier.com

PARIS

212 rue de Bercy
75012 Paris

+33 (0)1 87 24 01 60

Constat : +33 (0)6 70 46 05 25

Constat urgent : +33 (0)6 70 46 05 25

paris@fradin-huissier.com

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Références étude : 223292

LES MERCREDI VINGT-HUIT ET JEUDI VINGT-NEUF AOUT DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VENDREDI SIX SEPTEMBRE A 14 HEURES

À LA REQUÊTE DE :

S.A.S. RAIZERS

immatriculée au RCS Paris sous le n° 804 419 901

19, rue Michel le Comte 75003 PARIS

Prise en la personne de son représentant légal en exercice,

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 25 mars 2020 par Maître Jérémy SCHWAB notaire associé à Lyon, d'un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 1^{er} août contenant saisie à l'encontre de la

©AVOVENTES.FR des lots compris dans une copropriété 4 impasse Gantz à LYON 69008 comprenant les lots suivants :

- Lot n° 25 correspondant à une cave numérotée 8 sur les plans ;
- Lot n° 26 correspondant à une cave numérotée 9 sur les plans ;
- Lot n° 29 correspondant à une cave numérotée 12 sur les plans ;
- Lot n° 32 correspondant à une cave numérotée 15 sur les plans ;
- Lot n° 34 correspondant à une cave numérotée 17 sur les plans ;
- Lot n° 35 correspondant à une cave numérotée 18 sur les plans ;
- Lots n° 36 à 50 correspondant aux garages numérotés de 1 à 15.

et, en étant porteur,

- du Code de procédure civile d'exécution, en ses articles L.322-2 et R.322-1 et suivants,


Déférant à cette réquisition,

Je soussigné Damien TRONEL Commissaire de justice associé de la SPE SAS FRADIN TRONEL SASSARD ET ASSOCIÉS, SPE sous forme de SAS titulaire d'un Office de Commissaire de justice à LYON, dont le siège est situé 79 bis cours Vitton - CS 40344 - 69455 LYON Cedex 06, ayant pour commissaires de justice Damien TRONEL, Olivier SASSARD, Olivier FRADIN, Audrey DIMITRIO, Annabelle SALVADORI et Madysson DE BARROS, y demeurant,


CERTIFIÉ m'être transporté :

LE MERCREDI VINGT-HUIT AOUT A 10 HEURES 15

Sur place afin de déterminer l'accessibilité aux caves et les occupants des biens concernés.

Sur place j'ai pu rencontrer  locataire au premier étage m'indiquant qu'il est également locataire de la cave n° 17.

J'ai également laissé des avis chez  au rez-de-chaussée et Messieurs  au deuxième étage.


J'ai pu contacter le syndic de la copropriété est  à SAINT PRIEST 69800, 86ter avenue Jean Jaurès, qui ne dispose pas du plan actuel des caves et n'a pu m'adresser qu'un plan ancien sans numérotation.

ET ENCORE LE JEUDI VINGT-NEUF AOUT

Je me suis à nouveau rendu sur place.

J'ai laissé sur le tableau d'affichage de l'immeuble une affichette semblable à celle jointe en pièce jointe demandant aux occupants des garages et des caves concernés de se manifester auprès de moi.

(Photos 1 à 3)

J'ai également pu rencontrer  qui après de longues discussions m'a indiqué qu'elle ne sera pas présente le jour des opérations et qui a accepté de me remettre la clé de sa cave contre reçu à charge pour moi de la déposer dans sa boîte aux lettres à l'issue de la visite.

(Photo 4)

J'ai été contacté téléphoniquement par  qui m'a indiqué qu'il est locataire de la cave n° 8 puis par  qui m'a indiqué qu'il n'est pas locataire d'une des caves visées mais de la cave N°4.

Personne d'autre ne s'est manifesté auprès de mon étude.

Lors de ma visite je constate que la cave n° 18 est grande ouverte.

ET ENCORE LE VENDREDI SIX SEPTEMBRE A 14 HEURES

Je me suis à nouveau rendu sur place accompagné de :

- © AVOVENTES.FR de la société AGENDA DIAGNOSTICS chargé d'effectuer les diagnostics amiante des caves,
- © AVOVENTES.FR témoin,
- la société STEPH SERRURERIE chargée de l'ouverture des caves fermées.

CAVES

Le couloir d'accès est en état d'usage, accès par une porte fermée à clé et un escalier. Une des ampoules plafonnière ne fonctionne pas.

(Photo 5)

En l'absence de plan fiable actuel, je me fie aux numéros inscrits à la craie sur les encadrements des portes.

Sur place j'ai rencontré © AVOVENTES.FR porteur de la clé de sa cave n° 8 dont il déclare être locataire.

(Photos 6 et 7)

Il est également porteur de celle de la cave 17 confiée par © AVOVENTES.FR également locataire déclaré.

(Photos 8 et 9)

La cave 18 est grande ouverte, des vieux effets empoussiérés y sont entreposés. L'électricité ne fonctionne pas.

(Photos 10 et 11)

J'ai enfin, à l'aide de la clé remise par © AVOVENTES.FR pu visiter la cave n° 12. A l'issue de mes opérations, après avoir vainement sonné à sa porte, j'ai remis la clé dans sa boîte aux lettres comme elle me l'avait demandé.

(Photos 12 et 13)

J'ai fait procéder à l'ouverture forcée des caves fermées pour lesquelles personne ne s'est manifesté.

La cave n° 9 est vide. Elle est sensiblement plus étroite que les autres.

(Photos 14 et 15)

La cave n° 15 est vide.

(Photos 16 et 17)

J'ai fait refermer les caves.

PARKINGS

(Photos 18 à 24)

A l'extrémité de l'immeuble se trouve un ensemble de parkings en surface dont l'accès se fait par une allée le long de la façade Ouest de l'immeuble.

Il s'y trouve une barrière électrique actuellement cassée.

Les quinze places sont numérotées de 1 à 9 au fond du garage et de 10 à 15 contre l'immeuble.

Trois occupants de l'immeuble se sont manifestés et ont indiqué qu'ils étaient locataires des emplacements respectivement n° 1, 2 et 3 :

- © AVOVENTES.FR : emplacement n° 1,
- : emplacement n° 2,
- : emplacement n° 3.

Aucun plan des parkings ne m'a été remis.

SYNDIC DE COPROPRIETE

Le syndic de copropriété est © AVOVENTES.FR : SAINT PRIEST 69800, 86ter avenue Jean Jaurès.

Il m'est précisé qu'un plan actuel des caves n'a pu m'être remis préalablement à la visite, que les numéros de cave semblant correspondre sont inscrits à la craie dans l'encadrement de chacune.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES

J'ai pris **24** clichés photographiques des lieux que j'ai annexés au présent procès-verbal pour valoir et servir à telles fins que de droit.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ ET RÉDIGÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR VALOIR ET SERVIR À TELLES FINS QUE DE DROIT.

Damien TRONEL

Commissaire de justice associé

